



Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL de la réunion tenue à la cafétéria nord
le 28 février 2023 à 19 h

Présences : les personnes identifiées par un «✓» étaient présentes à la rencontre

✓ Jonathan Gauthier, parent	✓ Chantal Caissé, enseignante
✓ Mélanie Gingras, parent	✓ Émilie Dubé, enseignante
✓ Valérie Lupien, parent	✓ Hassen Fajraoui, enseignant
A Manoucheka Céleste, parent	✓ Sandra Prévost, enseignante
✓ Yannick LaRue, parent	✓ Anthony Dupuis, enseignant
✓ Martin Manningham, parent	A Marie-Lyne Fafard, enseignant
✓ Caroline Roy, parent	✓ Éric Barrette, directeur
✓ Gilles Tremblay, parent	✓ Lyne Brunelle, secrétaire
✓ Delali Esther Kudadze, étudiante	✓ Mélanie Goyer, soutien
A Marylou Thifault, étudiante	

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences

Ouverture de l'assemblée à 19 h 08. La présidente souhaite la bienvenue à tous.

2. Présences et vérification du quorum

Madame Lyne Brunelle prend les présences. Mesdames Manoucheka Céleste, Marylou Thifault et Marie-Lyne Fafard sont absentes. Le quorum est tout de même donc respecté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ22-23-042 Il est proposé par monsieur Gilles Tremblay et appuyé par madame Valérie Lupien d'adopter l'ordre du jour comme présenté.
Adopté à l'unanimité.

4. Adoption et suivi du compte rendu du 17 janvier 2023

CÉ22-23-043 Il est proposé par monsieur Anthony Dupuis et appuyé par monsieur Martin Manningham d'adopter le procès-verbal de la séance du 17 janvier comme déposé.
Adopté à l'unanimité.



5. Sujets pour approbation

5.1 Critères d'admission aux programmes régionaux

Avec la subvention de 200 \$ donnée aux parents ayant des enfants dans des programmes particuliers, le ministère de l'Éducation du Québec demande une résolution du conseil d'établissement approuvant les critères d'admission de tous les projets pédagogiques particuliers (PPP).

Les membres prennent connaissance des critères d'admission pour les programmes football, d'éducation internationale et arts-études en art dramatique pour les années 2022-2023 et 2023-2024.

CÉ-22-23-044 Il est proposé par madame Émilie Dubé et appuyé par madame Valérie Lupien d'approuver les critères d'admission des programmes football, d'éducation internationale et arts-études en art dramatique pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

5.2 Bourse Gala football

L'école a reçu trois bourses pour les élèves du programme football qui ont obtenu les meilleurs résultats académiques. Elles sont octroyées par les entreprises suivantes et remises lors du Gala football :

Boulangerie Lazio inc.	250 \$
Les logistiques Loyal Express Global	250 \$
LDA Services Conseils	250 \$

Puisqu'il s'agit d'un don, le conseil doit donner son approbation.

CÉ-22-23-045 Il est proposé par madame Caroline Gagnon et appuyé par monsieur Hassen Fajraoui d'approuver les dons offerts par Boulangerie Lazio inc., Les logistiques Loyal Express Global et LDA Services Conseils au montant de 250 \$ chacune.

Adopté à l'unanimité.

5.3 Sondage auprès des élèves, des parents et du personnel

Le conseil d'établissement a l'obligation de sonder les élèves au moins une fois par an. Parmi les quatre orientations du prochain projet éducatif du CSSDA, l'école en a retenu deux soit la littératie et le bien-être.

Le comité sain et sécuritaire de l'école a fait le bilan de la journée consacrée au PEVR et des rencontres qu'il a eues par la suite. C'est de là qu'a germé l'idée de sonder sur le bien-être.



Pour ce faire, un sondage FORMS serait envoyé aux élèves, aux parents et au personnel dans le but de trouver des objectifs. Par la suite, l'équipe-école trouvera les moyens pour atteindre ces objectifs.

Le conseil d'établissement a l'obligation de consulter sur un sujet, mais il peut mandater un comité pour procéder à la consultation en son nom.

La présidente suggère qu'il y ait des questionnements sur les habitudes de vie, lesquelles mènent au bien-être.

Madame Caroline Gagnon demande si les élèves vont participer à la création du questionnaire en collaboration avec le conseil des élèves. Monsieur Barrette est d'accord pour y faire participer les jeunes.

Il ajoute que les jeunes seront invités à remplir le questionnaire en classe lors d'une journée et d'une période données. Il sera envoyé aux parents et au personnel de l'école par courriel. Le sondage devrait être disponible en avril.

CÉ-22-23-046 Madame Sandra Prévost propose de sonder les élèves, les parents et le personnel sur le bien-être à l'école. Elle est appuyée par madame Émilie Dubé.

Adopté à l'unanimité.

5.4 Activités, sorties et voyages

Monsieur Barrette présente les activités qui nécessitent une approbation du conseil d'établissement puisqu'elles nécessitent soit une levée de cours, ou occasionnent des frais à charger aux parents.

Salon de l'emploi : 29 mai, levée de cours à la 4^e période
Leader
Activité gratuite

Glissades St-Jean-de-Matha : 2 mars 2023
Football 1^{re} et 2^e secondaire
Activité payée par la FPES, la mesure 15230 et le budget émulation de la direction

Théâtre Parminou
Embrasse-moi (si tu veux) 16 mai 2023, 2 représentations d'une période
3^e secondaire
Gratuit

CÉ-22-23-047 Monsieur Anthony Dupuis propose la levée des cours pour les activités *Salon de l'emploi*, *Glissades Saint-Jean-de-Matha* et la pièce *Embrasse-moi (si tu veux)* du Théâtre Parminou. Sa proposition est appuyée par madame Sandra Prévost.

Adopté à l'unanimité.



Journée Découverte
(Arbraska et Cinéma) : 26 mai 2023
PEI 4^e secondaire
Cout net : 36,88 \$

Cout réel : 76,88 \$/élève moins le frais de 40 \$ déjà
chargé aux parents pour la sortie au Musée d'art
contemporain qui n'a pas eu lieu = 36,88 \$

CÉ-22-23-048 Madame Valérie Lupien propose d'approuver la sortie *Journée découverte (Arbraska et cinéma)* et les frais supplémentaires aux parents de 36,88 \$. Sa proposition est appuyée par madame Sandra Prévost.

Adopté à l'unanimité.

Ecomuseum : 4 avril 2023
SL Caps
Sainte-Anne-de-Bellevue
Transport et droit d'accès
Payé par le fonds 8 et frais aux parents de
27,85 \$/élève

CÉ22-23-049 Madame Émilie Dubé propose d'approuver la sortie à l'Ecomuseum et les frais aux parents de 27,85 \$. Sa proposition est appuyée par monsieur Hassen Fajraoui.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Barrette explique que la sortie de patin à l'Île-des-Moulins prévue pour les élèves du PEI de 1^{re} secondaire n'aura pas lieu puisque la patinoire est finalement fermée cette année. Une autre sortie sera organisée après la semaine de relâche.

Festival d'hiver : comme l'an passé, l'enseignant du cours *Sensibilisation à l'entrepreneuriat* souhaiterait vendre des pointes de pizza lors du Festival d'hiver. Les profits serviraient à financer des activités et le bal des finissants.

CÉ-22-23-050 Il est proposé par madame Mélanie Goyer d'approuver la vente de pizza dans le cadre du Festival d'hiver. Elle est appuyée par madame Émilie Dubé.

Madame Chantal Caissé tient à informer les membres qu'elle a fait des démarches pour organiser un voyage à Washington afin de répondre à la demande des parents membres du public présent à la dernière séance qui souhaitent que soient organisés des voyages pour les élèves du PEI de 3^e secondaire. Elle n'a toutefois pas été en mesure de trouver de transport.

Monsieur Barrette mentionne qu'il a reçu une plainte officielle à ce sujet. À la suite d'une consultation faite auprès du CPE et en lien avec l'encadrement des voyages du CSSDA à venir, il a été décidé que cette année, les voyages seraient ouverts à tous et auraient pour objectif d'être du divertissement.



À la prochaine séance du conseil, il faudra se positionner sur les frais chargés aux parents.

5.5 Fonds à destination spéciale

Un nouveau fonds à destination spécial a été créé (SL-CAPSEFI) pour y déposer notamment les profits générés lors de l'activité du marché de Noël.

Il y a eu une dépense dans le projet DIMSFI pour payer le dépôt requis pour le camp de fin d'année de même que dans le projet *Une robe deux princesses* (1ROBE2P).

Une dépense s'est glissée par erreur dans le fonds 8. Il s'agit du projet EMULGBR. La correction sera apportée et retirée du fonds 8.

Afin de refléter le nom des projets d'émulation EMU8LAD ET EMU8LAP, il est demandé de modifier le projet ÉMUL8AD qui appartenait à Anick Dumais pour EMUL8DAP Alexandre Proschek qui est maintenant au programme football. De la même manière, il est demandé de modifier le projet EMU8LAP pour EMUL8YC pour Yan Charbonneau qui est destiné aux élèves du programme Leader de 3^e secondaire et au régulier de 4^e secondaire.

CÉ-22-23-051

Monsieur Anthony Dupuis propose d'apporter les corrections demandées au fonds 8 (EMU8LAP, EMUL8YC, EMUL8GBR) et la création du projet SL-CAPSEFI. Sa proposition est appuyée par madame Sandra Prévost.

Adopté à l'unanimité.

6. Sujets pour information

6.1 Cohabitation-école l'Impact

Après la dernière séance, la présidente du conseil d'établissement, au nom de celui-ci, a transmis une lettre à monsieur Jean-François Joly concernant son insatisfaction en lien avec la décision d'avoir deux entités distinctes pour Armand-Corbeil et l'Impact.

Monsieur Barrette a été convoqué au bureau de monsieur Jean-François Collard où une rencontre a eu lieu en présence de monsieur Jean-François Joly à la suite de la réception de la lettre envoyée par la présidente.

S'en sont suivi deux rencontres avec monsieur Jean-François Collard, madame Johanne Prud'homme et monsieur Fortin, directeur de l'école l'Impact, lors desquelles il a été question des enjeux de cohabitation ainsi que des défis logistiques quotidiens. D'autres rencontres sont prévues.

Monsieur Barrette rassure les membres que même s'il y a deux entités administratives distinctes, nos élèves ne perdront rien. Il a été rassuré de sa rencontre avec la direction générale et le directeur de l'Impact.



Voici quelques-unes des décisions qui ont été prises :

- Code de vie : Si un élève de l'Impact entre dans Armand-Corbeil, il devra respecter notre code de vie;
- Achalandage à la porte 1 : À compter d'avril, l'affichage extérieur sera refait;
- Passage entre les deux écoles : Il n'y aura pas de porte magnétique pour passer d'une école à l'autre. Ainsi, les élèves auront accès à la salle de musculation et à la moitié du gymnase;
- Rigueur des interventions : Il y aura des suivis entre les deux écoles lors d'interventions auprès des élèves;
- Partage de certains locaux : Il est probable que l'on puisse accéder à des locaux de l'école l'Impact et vice versa;
- Les élèves voyageront dans les mêmes autobus. Ils auront donc le même horaire d'arrivée et de départ;
- Cafétéria : Certains élèves de l'Impact cuisinent pour leurs camarades. Il n'y aura donc aucune incidence si l'heure du diner est différente.

Monsieur Joly ne peut pas venir à la séance du conseil, mais il est prêt à rencontrer la présidente si elle le désire.

Compte tenu des développements et des informations données par monsieur Barrette, la présidente ne voit pas la plus-value de rencontrer la direction générale. Monsieur Anthony Dupuis souhaite tout de même leur visite lorsque d'importantes décisions sont prises. Monsieur LaRue appuie ce souhait. Monsieur Barrette va transmettre leur demande.

Monsieur Yannick LaRue suggère la tenue de deux séances avec les membres des deux conseils d'établissement pour discuter des enjeux communs aux deux écoles. Monsieur Barrette va évaluer cela et en parler avec le directeur de l'Impact, monsieur Fortin.

Madame Caroline Gagnon propose un 5 à 7. Monsieur Barrette répond que tout est possible.

Monsieur Anthony Dupuis, propose quant à lui qu'un représentant de l'Impact assiste aux séances d'Armand-Corbeil et vice-versa. Le directeur répond que cela n'existe pas dans la structure actuelle, mais toute nouvelle idée peut être accueillie.

En conclusion, si nous adoptons une attitude de fermeture et que nous empêchons de laisser passer les jeunes de l'Impact, nous serons plus perdants que gagnants.

6.2 Ressources humaines

Monsieur Barrette explique que nous avons accueilli hier deux nouvelles enseignantes en français. Quelques postes en univers social et en arts plastiques sont à pourvoir.



Conseillère en orientation : Madame Valérie Lavigueur est arrivée en poste le 1^{er} mars à raison de 2 jours par semaine.

Gestionnaire administratif : Le dossier est en suspens en raison de certains enjeux. Dans l'intervalle, une analyste financière travaille sur les budgets.

TES : Nous avons eu deux démissions. Nous avons 5 TES sur 6. Il en manque 18 dans les écoles du CSSDA.

TES DIMS : Nous avons accueilli madame Kimberly Chatelier.

Ouvrier d'entretien : Le poste vacant est pourvu par les jeunes qui font le ménage d'été.

Surveillants : Il manque toujours des surveillants. Les directions sont plus présentes sur le plancher.

Monsieur Alexandre Proschek remplace madame Anick Dumais et monsieur Yan Charbonneau remplace ce dernier.

6.3 Construction

Monsieur Barrette fait une mise à jour des travaux de construction.

- Le gymnase S-159 sera disponible bientôt;
- Les anciens vestiaires de la piscine deviennent des vestiaires de football;
- Les travaux des vestiaires garçons et filles devraient débiter à l'été 2024.

L'école, le CSSDA et la ville de Terrebonne travaillent en collaboration sur l'aménagement du terrain de football.

6.4 Rencontre parents-enseignants

La deuxième rencontre parents-enseignants aura lieu le 23 mars. Une consultation auprès des enseignants est en cours. La rencontre sera possiblement par TEAMS, sauf en adaptation scolaire où elle sera en présentiel.

Les parents vont recevoir une communication avec les détails après la semaine de relâche.

7. Questions du public

Aucun membre du public n'est présent.

8. Informations du personnel

Madame Mélanie Goyer explique en quoi consiste la soirée *Une robe deux princesses* et ajoute avoir amassé 600 \$. L'activité a été publicisée à travers le CSSDA et son site internet.



Monsieur Gauthier précise qu'il aurait pu le promouvoir au comité de parents. Cette proposition est retenue pour l'an prochain.

Il est proposé d'ajouter un mot un peu plus masculin dans le nom de l'évènement pour attirer les garçons.

Madame Émilie Dubé ajoute que les élèves de secondaire 2 et 3 auront une activité d'émulation le vendredi 3 mars.

9. Information du délégué au comité de parents

Monsieur Gauthier mentionne que la dernière rencontre a été courte. Il a été question des marcheurs, du passage vers des écoles comme l'Impact.

Il a adressé la demande du conseil d'établissement en lien avec la fermeture des classes-ressources. Il a obtenu comme réponse que c'est un essai et que rien n'est encore officiel.

10. Information de la présidence

La présidente n'a rien à ajouter.

11. Information des élèves

Le conseil des élèves a proposé plusieurs activités pour la St-Valentin lesquelles ont été très populaires.

Aussi, chaque jeudi du *Mois des noirs*, il y a des présentations PowerPoint pour mieux faire connaître l'histoire des Noirs. La nouvelle activité *Karaoké* est très populaire.

12. Information de l'APEP

Rien à ajouter.

13. Information de la direction

Monsieur Barrette tient à ajouter qu'une belle murale a été faite dans l'aile N par les élèves et sous la supervision de madame Julie de Benedictis. Les frais ont été payés par la mesure 15230 – École inspirante.

Il y aura une journée *Port de la casquette* à 2 \$ à travers tout le CSSDA afin d'amasser des fonds pour le magasin de solidarité. Cette activité est également faite en collaboration avec le conseil des élèves.

Le projet *Casier généreux* est très utile et répond aux besoins de plusieurs jeunes.

Casiers non cadencés: Les fournitures qui se récupèrent sont remises au *Casier généreux*.



Activités parascolaires : Il y a beaucoup d'activités parascolaires à l'école. Une de nos deux équipes de robotique a remporté le prix du jury malgré le fait que nos jeunes fassent de la robotique seulement dans nos activités parascolaires contrairement aux autres participants qui sont inscrits dans une option robotique.

Il serait intéressant de se questionner l'an prochain sur l'ajout de la robotique dans les choix de cours. Les élèves ont de l'intérêt.

14. Divers

Une liste des fournitures nécessaires au *Casier généreux* sera publiée dans le communiqué de mars.

Le chandail des finissants est présenté aux membres du conseil d'établissement. Monsieur Barrette ajoute que le conseil d'établissement peut faire une demande de changement de logo de l'école.

Madame Caissé propose la vente de chandails comme activité de financement pour des classes extérieures. Il pourrait être intéressant de sonder les parents et élèves sur le sujet.

Monsieur LaRue propose d'en discuter à la prochaine séance du conseil afin de vérifier s'il y a un intérêt pour changer le logo de l'école.

15. Date de la prochaine rencontre et levée de la réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 4 avril 2023.

CÉ-22-23-052 Madame Émilie Dubé propose la levée de l'assemblée, appuyée par monsieur Jonathan Gauthier.

La séance est levée à 21 h.

Adopté à l'unanimité.

Mélanie Gingras
Présidente

Lyne Brunelle
Secrétaire